

États financiers consolidés

Ville d'Ottawa

31 décembre 2010

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Maire et aux membres du Conseil

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville d'Ottawa, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville d'Ottawa** au 31 décembre 2010, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ottawa, Canada
Le 8 juin 2011

Ernst & Young s.r.l./s.e.v.c.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

Au 31 décembre

[en milliers de dollars]

	2010	2009
	\$	\$
Actifs financiers :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	207 950	124 106
Débiteurs	326 885	203 217
Placements [Note 3]	737 911	892 354
Placements dans des entreprises publiques [Note 4]	342 506	329 584
	1 615 252	1 549 261
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	469 593	383 897
Produits reportés [Note 5]	613 314	732 504
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [Notes 6 et 13]	375 772	371 691
Intérêts courus	17 378	14 886
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées [Notes 7 et 13]	11 108	9 691
Dette à long terme nette [Note 8]	835 160	599 042
Emprunts hypothécaires à payer [Note 9]	221 120	212 277
Obligations locatives [Note 10]	123 462	125 528
	2 666 907	2 449 516
Dette nette	(1 051 655)	(900 255)
Éventualités et engagements [Note 14]		
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles [Note 11]	10 875 237	10 071 833
Stocks	34 780	30 476
Charges payées d'avance [Note 12]	14 292	12 738
Total des actifs non financiers	10 924 309	10 115 047
Surplus accumulé [Note 13]	9 872 654	9 214 792

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre

[en milliers de dollars]

	Budget	2010	2009
	\$	\$	\$
	<i>[non audité]</i>		
	<i>[Note 19]</i>		
Produits :			
Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité <i>[Note 15]</i>	1 353 183	1 358 107	1 286 044
Redevances et frais d'utilisation	680 612	691 768	623 350
Subventions gouvernementales	857 090	871 536	471 419
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	206 350	206 350	145 296
Contributions de promoteurs	136 031	136 031	81 392
Revenus de placement	36 415	30 285	26 071
Amendes et pénalités	26 937	25 709	23 567
Autres produits	26 374	26 630	14 810
Quote-part du bénéfice d'entreprises publiques <i>[Note 4]</i>	30 522	30 522	29 414
Total des produits	3 353 514	3 376 938	2 701 363
Charges :			
Affaires gouvernementales	108 442	107 933	104 799
Protection de la personne et de la propriété	455 142	460 265	440 858
Transport	787 099	774 221	681 511
Services environnementaux	280 824	271 240	254 787
Services de santé	126 099	132 804	130 898
Services sociaux et familiaux	408 095	411 803	417 554
Logements sociaux	233 523	235 399	239 302
Services récréatifs et culturels	265 910	271 469	278 456
Planification et développement	56 970	53 942	51 063
Total des charges	2 722 104	2 719 076	2 599 228
Surplus annuel	631 410	657 862	102 135
Surplus accumulé au début de l'exercice	9 214 792	9 214 792	9 112 657
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	9 846 202	9 872 654	9 214 792

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre

[en milliers de dollars]

	Budget \$	2010 \$	2009 \$
	<i>[non audité]</i>		
Surplus annuel	631 410	657 862	102 135
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 083 322)	(1 144 844)	(724 688)
Amortissement d'immobilisations corporelles	227 620	227 620	208 205
Dépréciation d'immobilisations corporelles	32 200	32 200	-
Perte à la vente d'immobilisations corporelles	81 620	81 620	4 441
Variation des stocks	(4 304)	(4 304)	(2 638)
Variation des charges payées d'avance	(1 554)	(1 554)	(689)
Variation de la dette nette	(116 330)	(151 400)	(413 234)
Dettes nette au début de l'exercice	(900 255)	(900 255)	(487 021)
Dettes nette à la fin de l'exercice	(1 016 585)	(1 051 655)	(900 255)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre

[en milliers de dollars]

	2010	2009
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Surplus annuel	657 862	102 135
Rajustement au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :		
Quote-part du bénéfice d'entreprises publiques	(30 522)	(29 414)
Amortissement d'immobilisations corporelles	227 620	208 205
Dépréciation d'immobilisations corporelles	32 200	-
Actifs reçus sous forme d'apports	(206 350)	(145 296)
Perte à la vente d'immobilisations corporelles	73 073	4 441
Affectations :		
Augmentation des débiteurs	(123 668)	(34 512)
Augmentation des stocks	(4 304)	(2 638)
Augmentation des charges payées d'avance	(1 554)	(689)
Diminution des produits reportés	(119 190)	-
Diminution du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées		(3 997)
	505 167	98 235
Rentrées		
Augmentation des créditeurs et des charges à payer	85 696	33 741
Augmentation des produits reportés		60 238
Augmentation au titre des avantages sociaux futurs et des prestations de retraite	4 081	45 316
Augmentation des intérêts courus	2 492	565
Augmentation du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	1 417	-
	93 686	139 860
Flux de trésorerie de fonctionnement	598 853	238 095
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(938 494)	(579 392)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	8 547	-
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	(929 947)	(579 392)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution nette des placements	154 443	47 643
Dividendes provenant de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	17 600	17 200
Flux de trésorerie d'investissement	172 043	64 843
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouveaux titres d'emprunt émis	316 028	138 041
Intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement, montant net	(4 655)	(7 449)
Remboursement du capital de la dette	(68 478)	(58 298)
Flux de trésorerie de financement	242 895	72 294
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des flux de trésorerie au cours de l'exercice	83 844	(204 160)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	124 106	328 266
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	207 950	124 106

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

[en milliers de dollars]

[note 17]

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	Affaires gouverne- mentales	Protection	Transport	Services environnemen- taux	Services de santé	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Récréation et culture	Planification et dévelop- pement	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS											
Taxes	-	-	-	-	-	-	-	-	263	1 357 844	1 358 107
Redevances et frais additionnels	18 422	60 921	181 661	266 953	1 590	22 636	63 097	55 670	11 248	9 570	691 768
Subventions gouvernementales	1 277	7 236	350 742	14 281	76 145	247 191	119 130	39 708	1 785	14 041	871 536
Amendes et pénalités	1 085	12 326	-	-	-	-	-	1 145	-	11 153	25 709
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	-	-	63 311	133 031	-	-	-	2 252	7 756	-	206 350
Contributions de promoteurs	97	1 996	96 881	28 597	-	-	-	6 739	182	1 539	136 031
Autres	466	354	6 817	2 507	-	-	5 540	11 915	10 374	49 464	87 437
Total des produits	21 347	82 833	699 412	445 369	77 735	269 827	187 767	117 429	31 608	1 443 611	3 376 938
CHARGES											
Charges salariales	73 140	379 364	357 451	64 944	107 443	121 903	34 593	129 356	31 865	-	1 300 059
Services généraux et à contrat	1 590	18 286	38 949	67 953	2 922	6 458	1 146	39 611	7 449	-	184 364
Matériaux, équipement et fournitures	17 531	35 458	145 544	48 595	13 731	70 233	39 743	44 168	8 382	-	423 385
Intérêts débiteurs	4 382	3 032	23 908	10 976	1 582	2 738	10 998	5 620	2 898	-	66 134
Loyers et charges financières	8 906	8 177	17 579	2 240	1 048	4 410	2 779	6 808	622	-	52 569
Virements à l'externe	(2 580)	4 932	(9 336)	1 938	2 091	204 802	130 502	29 733	(2 410)	-	359 672
Amortissement	4 932	10 125	106 151	72 113	3 822	1 224	15 606	13 578	69	-	227 620
Dépréciation	-	-	32 200	-	-	-	-	-	-	-	32 200
Perte sur cession	32	891	61 775	2 481	165	35	32	2 595	5 067	-	73 073
Total des charges	107 933	460 265	774 221	271 240	132 804	411 803	235 399	271 469	53 942	-	2 719 076
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ	(86 586)	(377 432)	(74 809)	174 129	(55 069)	(141 976)	(47 632)	(154 040)	(22 334)	1 443 611	657 862

ÉTAT DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

[en milliers de dollars]

[note 17]

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

	Affaires gouverne- mentales	Protection	Transport	Services environne- mentaux	Services de santé	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Récréation et culture	Planification et dévelop- pement	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS											
Taxes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 286 044	1 286 044
Redevances et frais additionnels	18 181	59 970	144 166	244 599	1 651	21 685	62 401	52 803	8 567	9 327	623 350
Subventions gouvernementales	1 778	9 758	54 057	7 613	77 162	232 099	71 191	4 849	775	12 137	471 419
Amendes et pénalités	1 124	10 274	-	-	-	-	-	1 436	-	10 733	23 567
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	-	27	31 972	100 026	-	-	-	12 984	287	-	145 296
Contributions de promoteurs	-	3 694	53 455	17 702	-	3	-	5 001	574	963	81 392
Autres	(62)	288	1 624	1 669	-	-	2 498	1 442	8 318	54 518	70 295
Total des produits	21 021	84 011	285 274	371 609	78 813	253 787	136 090	78 515	18 521	1 373 722	2 701 363
CHARGES											
Charges salariales	63 912	373 341	331 215	58 886	101 045	118 488	32 292	147 159	31 818	-	1 258 156
Services généraux et à contrat	13 832	11 608	32 351	67 412	5 141	7 531	1 211	29 579	7 650	-	176 315
Matériaux, équipement et fournitures	19 197	32 694	182 113	40 821	14 070	67 729	92 228	43 674	8 172	-	500 698
Intérêts débiteurs	5 822	2 696	21 283	10 525	1 610	2 973	11 283	5 962	2 440	-	64 594
Loyers et charges financières	12 492	2 476	17 683	6 803	59	4 140	2 463	5 296	222	-	51 634
Virements à l'externe	(12 200)	6 543	(3 593)	5 369	4 081	215 237	85 139	34 361	248	-	335 185
Amortissement	1 417	10 468	99 166	64 707	3 643	1 456	14 686	12 149	513	-	208 205
Perte sur cession	327	1 032	1 293	264	1 249	-	-	276	-	-	4 441
Total des charges	104 799	440 858	681 511	254 787	130 898	417 554	239 302	278 456	51 063	-	2 599 228
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ	(83 778)	(356 847)	(396 237)	116 822	(52 085)	(163 767)	(103 212)	(199 941)	(32 542)	1 373 722	102 135

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE CONDENSÉE
CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA
[en milliers de dollars]

Le Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa est consolidé avec la Ville d'Ottawa. Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Situation financière

AU 31 DÉCEMBRE	2010	2009
	\$	\$
Actifs financiers	4 012	4 621
Passifs financiers	11 227	10 759
Dette nette	(7 215)	(6 138)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	35 306	30 826
Charges payées d'avance	157	179
Total des actifs non financiers	35 463	31 005
Surplus accumulé	28 248	24 867

État consolidé des résultats

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2010	2009
	\$	\$
Produits		
Ville d'Ottawa	37 986	35 677
Province d'Ontario	2 464	1 682
Autres	3 968	4 746
Total des produits	44 418	42 105
Charges		
Dépenses de fonctionnement	41 037	40 300
Total des charges	41 037	40 300
Surplus annuel	3 381	1 805
Surplus accumulé au début de l'exercice	24 867	23 062
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	28 248	24 867

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Ville d'Ottawa [la «Ville»] a été créée par l'adoption d'une loi provinciale le 20 décembre 1999 et a amorcé ses activités le 1^{er} janvier 2001.

La Ville est responsable de la prestation de services municipaux tels que l'aide financière et l'aide à l'emploi, les soins de longue durée, les services communautaires et les bibliothèques, les services d'urgence et de sécurité publique, y compris les services de police et d'incendie et les services ambulanciers, ainsi que le transport, les services publics et les travaux publics, dont les routes, les égouts et les eaux usées, l'eau potable, la gestion des déchets et des articles recyclés.

À titre d'unique actionnaire de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et de la Société de logement communautaire d'Ottawa, la Ville fournit également des services d'électricité et de logement aux résidents d'Ottawa. En 2009, la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa et la Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick ont été fondées. Les sociétés sont responsables de l'aménagement et de la vente de terrains transférés de la Ville ainsi que de la mise en œuvre des améliorations aux infrastructures publiques.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux méthodes comptables prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Comme la détermination précise de la valeur de nombreux actifs et passifs est tributaire d'événements futurs, la Ville a nécessairement recours à des estimations pour préparer les états financiers périodiques, lesquelles reposent sur un jugement éclairé.

Entité publiante

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges de l'entité publiante, et comprennent les activités de tous les comités du Conseil et des conseils ci-après :

Commission des services policiers	Zone d'amélioration commerciale du village de Carp
Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa	Zone d'amélioration commerciale de Vanier
Société de logement communautaire d'Ottawa	Zone d'amélioration commerciale de Manotick
Conseil de gestion du Terrain de camping municipal Ottawa-Nepean	Conseil de gestion du Sparks Street Mall
Zone d'amélioration commerciale de la rue Bank	Zone d'amélioration commerciale du village Somerset
Zone d'amélioration commerciale de Westboro	Zone d'amélioration commerciale de la rue Preston
Zone d'amélioration commerciale de la rue Sparks	Zone d'amélioration commerciale du Marché By
Zone d'amélioration commerciale du quartier chinois de la rue Somerset	Zone d'amélioration commerciale de Rideau
Zone d'amélioration des affaires de Glebe	Zone d'amélioration commerciale de Barrhaven
	Zone d'amélioration commerciale de Wellington-Ouest
	Zone d'amélioration des affaires d'Orléans
	Zone d'amélioration commerciale de Bell Corners

La totalité des actifs, des passifs, des produits et des charges interfonds ont été éliminés.

Le tableau 2 présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Certaines filiales sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément à la méthode de comptabilisation généralement reconnue pour les entreprises publiques [voir la note 4]. Selon cette méthode, les méthodes comptables des entreprises ne sont pas rajustées pour les rendre conformes à celles de la Ville, et les opérations et soldes interorganismes ne sont pas éliminés. Les filiales comptabilisées selon cette méthode sont les suivantes :

Club de golf municipal Pine View
Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et filiales
Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa
Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick

Aucune activité n'a eu lieu à ce jour pour la Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick. Le fonds d'amortissement de la Ville d'Ottawa n'est pas consolidé, sauf pour ce qui est de la quote-part de la Ville dans les intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement utilisée pour financer le montant du capital de la dette.

Conseils scolaires

Les recettes fiscales, les autres produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs aux activités des conseils scolaires ne sont pas présentés dans les présents états financiers consolidés.

Méthode de comptabilisation

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice. Selon la comptabilité d'exercice, les produits sont constatés à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés, et les charges sont constatées à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées par suite de la réception des biens ou des services et de l'établissement d'une obligation légale de paiement.

Incertitude quant à la mesure

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses en ce qui concerne les avantages sociaux, les appels en matière d'évaluation et les provisions relatives à l'environnement. La Ville établit ces estimations et hypothèses en se fondant sur l'information dont elle dispose et en faisant appel à son jugement. Ces estimations et hypothèses peuvent différer considérablement des résultats réels.

Recettes fiscales

Chaque année, la Ville impose et perçoit des montants au titre des taxes foncières aux fins municipales et des taxes scolaires pour le compte de la province d'Ontario (la «Province»), ainsi qu'au titre des paiements tenant lieu de taxes, des améliorations locales et autres frais (voir la note 15). L'autorité qui impose et perçoit les taxes foncières est établie en vertu de la *Loi sur les municipalités* de 2001, de la *Loi sur l'évaluation foncière*, de la *Loi sur l'éducation* et d'autres lois.

Le montant total des taxes foncières annuelles est fixé chaque année sur approbation du budget du fonds d'administration générale et du budget du fonds des dépenses en immobilisations du Conseil. Les taux d'imposition municipale sont établis chaque année par le Conseil pour chaque catégorie de taxe foncière, conformément aux lois et aux politiques approuvées par le Conseil, afin de réunir des fonds suffisants pour répondre aux besoins budgétaires. Les taux des taxes scolaires sont établis chaque année par la Province afin de financer les coûts de l'éducation à l'échelle de la Province.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Les évaluations foncières sur lesquelles les taxes foncières sont fondées sont établies par la Société d'évaluation foncière des municipalités [«SÉFM»], organisme sans but lucratif financé par toutes les municipalités de l'Ontario. La valeur imposable actuelle [«VIA»] d'une propriété correspond à sa valeur marchande estimative à une date déterminée. Les valeurs imposables de toutes les propriétés de la municipalité sont fournies à la Ville au moyen des rôles d'évaluation qui lui sont transmis en décembre de chaque année.

Le montant de la taxe foncière à payer pour une propriété correspond au produit de la valeur imposable actuelle de la propriété multiplié par le taux d'imposition applicable à la catégorie de la propriété, compte tenu des rajustements découlant des mesures d'atténuation ou d'autres politiques fiscales approuvées par le Conseil.

La Ville envoie un compte de taxes foncières aux contribuables deux fois l'an. Le compte de taxes provisoire, émis en février, est fondé sur 50 % du montant des taxes foncières de l'année précédente, et répond aux besoins de trésorerie de la Ville pour la première partie de l'année. Le compte de taxes définitif est expédié en mai à la suite de l'approbation du budget prévu pour le fonds d'administration générale, du prélèvement des taxes et des taux de taxe foncière nécessaires pour financer les activités de la Ville.

Les recettes fiscales sont comptabilisées au moment de l'émission des comptes de taxes. Des recettes fiscales additionnelles peuvent s'ajouter au cours de l'année en raison des nouvelles propriétés qui sont occupées ou qui sont assujetties à la taxe foncière après la transmission du rôle d'évaluation annuelle utilisé à des fins de facturation. La Ville peut recevoir jusqu'à quatre rôles d'évaluation supplémentaires pendant l'année du SÉFM relevant des évaluations nouvelles ou des évaluations omises. Les taxes foncières pour ces montants supplémentaires ou omises sont alors imposées selon les taux approuvés pour les catégories de propriétés.

Les recettes fiscales d'une année en particulier peuvent être réduites à la suite d'une diminution de la valeur imposable découlant d'évaluations ou d'appels. Chaque année, un montant est prévu dans le budget annuel du fonds d'administration générale pour couvrir le montant estimatif des pertes imputables aux appels au titre des évaluations ou des taxes foncières, ou à d'autres facteurs (p. ex., montants irrécouvrables, radiations).

En Ontario, les hausses de taxes foncières annualisées pour les propriétés faisant partie des catégories des immeubles commerciaux ou industriels et des immeubles à logements multiples ont fait l'objet de restrictions depuis 1998. Des lois et des règlements ont été mis en application pour établir un plafond d'augmentation annuel permis afin de réduire les hausses importantes de taxes imputables aux variations de la valeur imposable.

Chaque année, le Conseil adopte les recommandations du rapport intitulé *Coefficients fiscaux et autres politiques d'imposition* qui établit un certain nombre de politiques fiscales pour la Ville. Ces politiques traitent de l'adoption de catégories facultatives, de l'établissement de coefficients fiscaux, des niveaux d'imposition des nouvelles constructions et du programme d'atténuation de la taxe foncière qui fixent le plafond d'augmentation annuel permis pour les propriétés.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements, des créditeurs et charges à payer, des produits reportés, de la dette à long terme et des emprunts hypothécaires à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Ville ne court pas de risques de taux d'intérêt, de change ou de crédit importants relativement à ces instruments financiers. La valeur comptable des instruments financiers de la Ville se rapproche de leur juste valeur, sauf indication contraire.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements très liquides dont les échéances initiales sont de 90 jours ou moins à la date de l'état de la situation financière consolidé.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût non amorti moins les montants radiés afin de refléter une baisse permanente de valeur. Les placements se composent de placements autorisés en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* et comprennent des instruments financiers émis par le gouvernement canadien et des banques des annexes I, II et III ainsi que des titres adossés à des créances et du papier commercial admissible. Les placements du fonds de dotation comprennent également les actions canadiennes et les obligations de sociétés autorisées par le Règlement provincial 655/05 et la politique de placement approuvée par le Conseil de la Ville. Les placements liés à la Société de logement communautaire d'Ottawa sont comptabilisés au coût et ne sont dépréciés que si la valeur comptable a subi une baisse permanente. Les placements dont les échéances initiales sont supérieures à 90 jours sont inscrits à titre de placements à l'état de la situation financière consolidé.

Provisions relatives à l'environnement

La Ville constitue des provisions pour les coûts relatifs au respect des lois environnementales lorsqu'elle relève une situation indiquant que des lois environnementales ne sont pas observées et qu'elle peut raisonnablement déterminer les coûts de conformité auxdites lois. Les coûts futurs estimatifs de remise en état des lieux sont examinés périodiquement, d'après l'information disponible et la législation gouvernementale.

Produits reportés

Certains montants reçus en vertu de lois, de règlements ou de contrats peuvent uniquement être affectés à l'exécution de certains programmes ou à l'achèvement de certains travaux. En outre, la Ville perçoit certaines redevances et certains frais d'utilisation en contrepartie de services qu'elle n'a pas encore rendus. Ces montants sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées ou les services rendus.

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux se rapportent aux services sociaux et aux programmes d'habitation et sont comptabilisés dans les états financiers consolidés au cours de la période où les événements donnant lieu aux transferts se produisent, à condition que ces derniers soient autorisés, que les critères d'admissibilité soient remplis et que des estimations raisonnables des montants puissent être effectuées.

Avantages sociaux

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux :

a] Les coûts relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont constatés à titre de passif lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus, les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

b] Les coûts des avantages complémentaires de retraite sont établis par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, les coûts prévus des soins de santé et le rendement des placements des régimes.

c] Les coûts des modifications des régimes au titre des services rendus antérieurement par les salariés doivent être constatés dans la période au cours de laquelle la modification est apportée. Les effets d'un gain ou d'une perte découlant de règlements ou de compressions sont passés en charges durant la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité du groupe de salariés actifs concerné. Les avantages sociaux futurs sont actualisés à l'aide des taux d'intérêt actuels des obligations à long terme. Le coût des obligations au titre des assurances et de la sécurité professionnelle est établi par calcul actuariel et passé en charges.

d] Les coûts des prestations de cessation d'emploi et des absences rémunérées sont constatés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus, les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

Régimes de retraite

a] Les cotisations à un régime multi-employeurs à prestations déterminées sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

b] Les actifs des régimes ont été calculés selon le chapitre SP 3250 du *Manuel de l'ICCA, Normes comptables pour le secteur public*. L'évaluation actuarielle de ces obligations est calculée selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services validés. Elle repose également sur les hypothèses les plus probables de la direction, notamment celles concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires ainsi que le rendement des placements des régimes qui est utilisé pour actualiser des prestations. L'actuaire est d'avis que ces hypothèses sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Les actifs des régimes sont évalués au moyen d'une valeur liée au marché, calculée sur une période ne dépassant pas trois ans.

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Les coûts estimatifs de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées de déchets solides sont établis en fonction des charges estimatives futures calculées en dollars courants, rajustées selon l'inflation prévue, et sont présentés à titre de passif dans l'état de la situation financière consolidé.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne peuvent être utilisés par la Ville pour acquitter des dettes existantes; ils sont destinés à être utilisés pour la fourniture de services. Les actifs non financiers ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

a] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les montants directement liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur d'un actif. Les coûts, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles, compte non tenu du terrain, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Actif	Durée de vie utile – années	
	Minimum	Maximum
Bâtiments et améliorations	20	80
Matériel informatique	5	10
Infrastructure linéaire – routes	50	75
Infrastructure linéaire – aqueduc/eaux usées	50	100
Améliorations foncières	50	200
Machinerie et équipement	10	50

Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis. L'amortissement de ces actifs commencera une fois qu'ils seront mis en service. Pour les immobilisations corporelles à court terme [durée de vie utile de cinq ans ou moins], un montant au titre de l'amortissement pour une période de six mois est comptabilisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est mise en service. Pour les immobilisations corporelles à long terme [durée de vie utile de plus de cinq ans], un montant au titre de l'amortissement pour un exercice complet est comptabilisé au cours de l'exercice suivant celui où l'immobilisation est mise en service.

b] Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande à la date de l'apport et sont constatées à titre de produits. Les terrains reçus sous forme d'apports des municipalités remplacées par la Ville ont été comptabilisés comme des apports reçus à la date de la fusion.

c] Actifs incorporels

Les actifs incorporels et les ressources naturelles qui n'ont pas été achetés ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs dans les états financiers consolidés.

d] Capitalisation des intérêts

La politique de la Ville à l'égard des immobilisations corporelles ne permet pas la capitalisation des intérêts débiteurs liés à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation corporelle.

e] Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation ou des contrats de location-acquisition. Les contrats de location qui prévoient le transfert de pratiquement la totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien immobilier sont comptabilisés à titre de contrats de location-acquisition. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation, et les paiements s'y rattachant sont imputés aux charges à mesure qu'ils sont versés.

f] Stocks

Les stocks détenus à des fins de consommation sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Réserves et fonds de réserves

Les réserves et les fonds de réserves comprennent les fonds mis de côté par le Conseil à des fins précises [voir la note 13].

Conformément à la politique de placement du fonds de dotation adoptée par le Conseil de la Ville, les revenus de placement sont versés à la Ville au moindre de 6,5 % ou des revenus réels du fonds de dotation. Les revenus qui excèdent le taux cible de 6,5 % sont conservés par le fonds. Si le montant en capital du fonds devient inférieur au montant initial, les distributions seront suspendues jusqu'à ce que le fonds ait recouvré son montant initial.

3. PLACEMENTS

Les placements sont composés de ce qui suit :

	Coût		Valeur marchande	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Débitures de la Ville d'Ottawa	35 478	42 741	36 839	44 671
Gouvernement fédéral	125 225	177 848	128 675	181 771
Gouvernement provincial	124 906	193 316	130 336	199 395
Gouvernement municipal	117 740	135 217	123 585	141 459
Banques	86 028	78 580	88 443	82 192
Fonds de dotation	195 224	202 299	213 474	204 139
Titres de la SLCO	10 864	19 459	9 191	16 378
Autres	42 446	42 894	43 145	43 697
	737 911	892 354	773 688	913 702

Le rendement moyen pondéré des placements détenus au 31 décembre 2010 était de 3,60 % [3,95 % en 2009]. Les placements viennent à échéance du 24 janvier 2011 au 8 mars 2029 [du 15 avril 2010 au 8 mars 2029 en 2009].

4. PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Les placements se composent de ce qui suit :

	Actifs nets		Quote-part du bénéfice	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Club de golf municipal Pine View	(202)	(209)	7	153
Société d'aménagement des terrains communautaires	(716)	-	(716)	-
Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	343 424	329 793	31 231	29 261
	342 506	329 584	30 522	29 414

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

a] Placement [détenu à 100 %] dans le Club de golf municipal Pine View

Le tableau ci-dessous présente de l'information financière supplémentaire condensée au titre du Club de golf municipal Pine View :

	2010	2009
	\$	\$
AU 31 DÉCEMBRE		
Situation financière		
Actif à court terme	174	155
Immobilisations	1 340	1 297
Total de l'actif	1 514	1 452
Passif à court terme	141	110
Avances au comptant de la Ville d'Ottawa	1 575	1 551
Total du passif	1 716	1 661
Passif net	(202)	(209)

	2010	2009
	\$	\$
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
Résultats d'exploitation		
Total des produits	1 779	1 957
Total des charges	1 772	1 804
Bénéfice net	7	153

b] Placement [détenu à 100 %] dans la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa

	2010	2009
	\$	\$
AU 31 DÉCEMBRE		
Situation financière		
Avances au comptant de la Ville d'Ottawa	2 154	-
Total de l'actif	2 154	-
Passif à court terme	2 870	-
Total du passif	2 870	-
Passif net	(716)	-

	2010	2009
	\$	\$
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
Résultats d'exploitation		
Total des produits	-	-
Total des charges	716	-
Perte nette	(716)	-

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

c] Placement [détenu à 100 %] dans la Société Hydro Ottawa inc.

Le tableau ci-dessous présente de l'information financière supplémentaire condensée au titre de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. :

AU 31 DÉCEMBRE	2010	2009
	\$	\$
Situation financière		
Actif à court terme	171 530	163 468
Immobilisations	567 361	547 500
Autres actifs	34 151	42 209
Total de l'actif	773 042	753 177
Passif à court terme	117 955	121 153
Autres passifs	311 663	302 231
Total du passif	429 618	423 384
Actif net	343 424	329 793

	2010	2009
	\$	\$
L'actif net est constitué de ce qui suit :		
Placement dans la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.		
Actions ordinaires (100 %)	228 453	228 453
Bénéfices non répartis	114 971	101 340
Actif net	343 424	329 793

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2010	2009
	\$	\$
Résultats d'exploitation		
Total des produits	797 043	754 732
Total des charges	(765 812)	(725 471)
Bénéfice net	31 231	29 261

La Ville, à titre de porteur d'actions ordinaires de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., aura le droit de recevoir des dividendes relativement aux activités de 2010 lorsqu'ils seront déclarés par le conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.

Des dividendes au montant de 17 600 \$ [17 200 \$ en 2009] ont été reçus en 2010 relativement aux activités de 2009.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, la Ville d'Ottawa a versé à la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. des produits de 38 785 \$ [39 022 \$ en 2009] à l'égard de la vente de produits et services d'électricité, de consultation en gestion de l'énergie et d'autres services. Certains services principalement liés aux redevances d'eau et d'égout, au carburant et aux permis ont été acquis auprès de la Ville pour un montant de 614 \$ [374 \$ en 2009]; des impôts fonciers de 1 796 \$ [1 757 \$ en 2009] et des redevances de 134 \$ [114 \$ en 2009] ont également été versés.

La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. a versé à la Ville d'Ottawa un montant de 144 \$ [1 \$ en 2009] pour appuyer ses initiatives en matière de conservation et de gestion de la demande.

Au 31 décembre 2010, la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. devait recevoir un montant de 4 694 \$ [4 304 \$ en 2009] de la Ville d'Ottawa et payer à celle-ci un montant de 307 \$ [212 \$ en 2009] relativement à la construction et à l'exploitation d'installations de production et d'un système de récupération des gaz à l'emplacement de la décharge contrôlée du chemin Trail à Ottawa.

5. PRODUITS REPORTÉS

Les produits liés au code du bâtiment reçus en vertu de la *Loi sur le code du bâtiment* qui ont été précédemment comptabilisés à titre de fonds de réserve obligatoire dans le surplus accumulé ont été reclassés à titre de produits reportés. Les produits reportés mis de côté à des fins précises en vertu de lois, de règlements ou de contrats au 31 décembre sont comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Contributions de promoteurs	388 198	420 552
Loi permettant d'investir en Ontario	44 284	64 685
Taxe sur l'essence	53 906	118 381
Initiative d'investissement dans l'infrastructure municipale	5 089	18 625
Autres produits reportés	61 867	51 476
Code du bâtiment	38 063	33 717
Compensation au titre des espaces verts	17 750	20 509
Compensation au titre des stationnements	4 157	4 559
Total des produits reportés	613 314	732 504

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville offre certains avantages, y compris des prestations de retraite et d'autres avantages sociaux, à la plupart de ses salariés.

a] Avantages sociaux futurs

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont constatés déduction faite des montants financés par la Ville. La partie capitalisée des passifs au titre des avantages sociaux futurs représente la charge de fonctionnement cumulative qui a été constatée à l'état des résultats et comptabilisée dans les créditeurs et charges à payer à l'état de la situation financière consolidé. La provision technique liée à l'autoassurance au titre du régime d'invalidité de longue durée établie en vertu du RÈGLEMENT 2006-78 et comprise dans le montant capitalisé a été augmentée de 3 106 \$ en date du 13 décembre 2010 au moyen du virement de tous les surplus liés à la fermeture des polices d'assurance-vie n^{os} GH36274 et GH35345 de la Confederation Life. Ces polices ont été créées par la Confederation Life en date du 1^{er} avril 1988 et maintenues par la Financière Manuvie jusqu'en novembre 2001 afin de fournir une protection de revenu à l'égard du régime d'invalidité de longue durée à certains salariés de l'ancienne ville d'Ottawa. Les fonds excédentaires virés en 2010 à la provision technique liée à l'autoassurance au titre du régime d'invalidité de longue durée ont été maintenus en vertu des accords financiers conclus avec la Financière Manuvie depuis 2001, et seront utilisés conformément au RÈGLEMENT 2006-78. Les passifs au titre des avantages sociaux futurs de la Ville au 31 décembre sont comme suit :

	2010			2009		
	Bruts	Capitalisés	Non capitalisés	Bruts	Capitalisés	Non capitalisés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Avantages complémentaires de retraite	166 960	(1 786)	165 174	162 976	(2 101)	160 875
Avantages postérieurs à l'emploi	138 434	(38 243)	100 191	124 587	(30 760)	93 827
CSPAAT	75 435	-	75 435	73 160	-	73 160
Vacances annuelles	41 914	(28 541)	13 373	42 969	(29 124)	13 845
	422 743	(68 570)	354 173	403 692	(61 985)	341 707

Les régimes de retraite à prestations déterminées ayant trait aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi offrent différents avantages aux salariés retraités ainsi qu'aux salariés actifs et aux salariés en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance-salaire, une assurance médicale, une assurance dentaire, une assurance-vie, des indemnités d'accident du travail et des crédits de congé de maladie.

La Ville est un employeur de l'annexe 2 en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et, à ce titre, elle est entièrement responsable du financement de ses frais d'assurance pour la sécurité professionnelle. Les obligations à payer représentent la valeur actualisée des prestations futures liées aux réclamations existantes.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

La continuité des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi de 2010 se présente comme suit :

	Avantages complémentaires de retraite \$	Avantages postérieurs à l'emploi \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	162 976	124 587	287 563
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice / coût des nouvelles réclamations	5 416	24 192	29 608
Intérêts débiteurs	7 199	6 678	13 877
Amortissement d'un gain actuariel (d'une perte actuarielle)	(1 195)	408	(787)
Prestations versées	(7 436)	(17 431)	(24 867)
Solde à la fin de l'exercice	166 960	138 434	305 394

Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs exigés en vertu d'ententes contractuelles avec diverses unités de négociation de salariés municipaux. Ces estimations reposent sur un nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations, qui dépendent de la composition démographique des divers groupes, des taux d'inflation et des taux d'intérêt futurs. La Ville a engagé un cabinet d'actuariat-conseil pour établir l'obligation de la Ville à l'égard des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi.

En raison de la complexité de l'évaluation des régimes, les évaluations actuarielles sont effectuées de façon périodique. Les passifs présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur une évaluation au 30 septembre 2010, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2010.

Des gains ou des pertes sont enregistrés chaque année par suite de modifications apportées à certaines hypothèses ou de corrections ou clarifications apportées à la conception du régime par la Ville. Ces gains et ces pertes ne sont pas des charges de l'exercice, mais sont plutôt amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité des groupes de salariés actifs concernés. En 2010, l'amortissement d'une perte de 12 341 \$ de 2009 a commencé. L'amortissement d'une perte de 26 389 \$ de 2010 commencera en 2011.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Un certain nombre d'estimations et d'hypothèses sont utilisées pour déterminer l'évaluation actuarielle des régimes d'avantages sociaux. Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Ville pour évaluer ses obligations et coûts découlant des prestations constituées pour les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi sont les suivantes :

	2010
Taux d'actualisation	4,25 %
Taux d'inflation	2,50 %
Taux de croissance des salaires	2,0 % pour le MGA, 2,75 % pour tous les autres en 2011, 3,0 % par la suite
Taux d'inflation des soins de santé	7,16 %, diminuant à 4,50 % en 2029

	2009
Taux d'actualisation	5,00 %
Taux d'inflation	2,50 %
Taux de croissance des salaires	3,0 %
Taux d'inflation des soins de santé	7,16 %, diminuant à 4,5 % en 2029

b] Régimes de retraite

i] Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario

La Ville cotise au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [«RREMO»], régime de retraite interentreprises, au nom de la plupart de ses salariés. Le régime est un régime à prestations déterminées dans le cadre duquel le montant des prestations de retraite à verser aux salariés est déterminé en fonction des états de service et des taux de salaire. La cotisation de la Ville au RREMO pour 2010 s'est établie à 69 512 \$ [65 497 \$ en 2009] au titre des services rendus au cours de l'exercice et est incluse en tant que charges dans l'état des résultats consolidé. En 2010 comme en 2009, les salariés ont versé des cotisations égales à celles de la Ville.

Le montant cotisé au RREMO au titre des services passés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'est établi à 458 \$ [384 \$ en 2009] et est présenté à titre de dépenses dans l'état des résultats consolidé.

ii] Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

La Ville est le promoteur de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa, régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. Par suite de l'instauration du RREMO, la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa est devenue un groupe fermé en 1965. Au 31 décembre 2010, le régime ne comptait aucun membre actif et 785 prestataires. Au 31 décembre 2009, le régime ne comptait aucun membre actif et 823 prestataires. Au cours de 2010, les prestations de retraite se sont élevées à 22 633 \$ [23 647 \$ en 2009]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'a été requise en 2010 ou en 2009 pour les services rendus au cours de ces exercices ou les services passés.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Le passif présenté au titre du régime est comme suit :

	\$
Actifs de la caisse de retraite à la fin de l'exercice	198 987
Obligation découlant des prestations constituées à la fin de l'exercice	(229 405)
Passif au titre des prestations constituées	30 418
Pertes actuarielles non amorties	(6 996)
Passif à la fin de l'exercice	23 422
Provision pour moins-value	-
Passif présenté au titre du régime	23 422

Il n'y a pas de durée résiduelle d'activité dans ce régime.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2010 s'établissait à 213 039 \$ [215 151 \$ en 2009].

L'évaluation actuarielle était fondée sur un nombre d'hypothèses qui reposent sur les hypothèses les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2,0 % [2,1 % en 2009], et le taux de rendement net a été estimé à 5,50 % [5,25 % en 2009].

Le passif présenté au titre du régime ci-dessus a été reflété dans l'état de la situation financière consolidé.

iii] Fonds de pension des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton («OC Transpo»)

La Ville est le promoteur du régime de retraite des employés d'OC Transpo, régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. À compter du 1^{er} janvier 1999, OC Transpo a adopté le RREMO pour tous les salariés et les nouveaux membres du personnel afin de comptabiliser les prestations futures. Les membres du personnel qui prennent leur retraite et qui ont été en service avant 1999 et après 1998 recevront des revenus de retraite en vertu des deux régimes. Au cours de 2010, les prestations de retraite se sont élevées à 20 403 \$ [21 186 \$ en 2009]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'a été requise en 2010 ou 2009. Au cours de 2010, les cotisations de l'employeur pour les services passés se sont élevées à 12 957 \$ [néant en 2009]

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Le passif présenté au titre du régime est comme suit :

	\$
Actifs de la caisse de retraite à la fin de l'exercice	491 875
Obligation découlant des prestations constituées à la fin de l'exercice	(491 962)
Passif au titre des prestations constituées	87
Pertes actuarielles non amorties	(1 910)
Actif à la fin de l'exercice	1 823
Provision pour moins-value	-
Actif présenté au titre du régime	1 823

La durée moyenne estimative résiduelle d'activité de ce régime est de neuf ans.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2010 s'établissait à 511 757 \$ [464 016 \$ en 2009].

L'évaluation actuarielle était fondée sur un nombre d'hypothèses qui reposent sur les hypothèses les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'indexation des rentes a été estimé à 3,00 % [3,00 % en 2009], le taux de rendement net a été estimé à 6,00 % [5,75 % en 2009] et l'augmentation salariale totale a été estimée à 3,25 % [3,50 % en 2009].

La dernière évaluation actuarielle qui a été déposée, datée du 1^{er} janvier 2010, établissait un déficit de solvabilité de 65 millions \$. Ce dernier sera amorti sur cinq ans à partir de 2010 avec des cotisations additionnelles de 13 millions \$ au régime par la ville. De nombreuses estimations et hypothèses utilisées en 2010 pourraient considérablement changer avec la prochaine évaluation actuarielle détaillée.

L'actif présenté au titre du régime ci-dessus a été reflété dans l'état de la situation financière consolidé.

7. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES

La *Loi sur la protection de l'environnement* de l'Ontario prescrit les exigences réglementaires en matière de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées. En vertu de cette loi, la Ville est responsable des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les coûts relatifs à ces obligations font l'objet d'une provision sur la durée résiduelle estimative des décharges contrôlées d'après l'utilisation.

La Ville possède deux décharges contrôlées en exploitation, soit la décharge contrôlée du chemin Trail et la décharge contrôlée Springhill, ainsi qu'une décharge non exploitée à l'égard de laquelle la Ville assume la totalité des coûts relatifs aux activités de fermeture et d'après-fermeture. Au 31 décembre 2010, la capacité restante de la décharge contrôlée du chemin Trail était d'environ 7 668 030 mètres cubes [7 850 206 en 2009], dont la totalité devrait être utilisée d'ici l'exercice 2025. Une étude d'impact environnemental de l'optimisation et de l'expansion de la décharge contrôlée du chemin Trail a été approuvée en 2005, ce qui a permis d'accroître la capacité de la décharge et d'en prolonger la durée de vie de 2009 à 2025. La capacité restante de la décharge contrôlée Springhill est d'environ 391 931 mètres cubes [438 073 en 2009] et devrait être utilisée d'ici l'exercice 2019.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

La fermeture de la décharge contrôlée du chemin Trail et de la décharge contrôlée Springhill comprendra le recouvrement des décharges, la mise en œuvre d'un système de régulation du drainage et l'installation de puits de surveillance de l'eau souterraine et d'installations de récupération des gaz. Les activités d'après-fermeture de ces décharges et des autres décharges non exploitées devraient se dérouler au cours des 25 prochaines années.

Le passif estimatif lié à l'entretien des décharges contrôlées correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés aux coûts de fermeture et d'après-fermeture actualisés selon le coût en capital de la Ville, qui est de 4,25 % [5,00 % en 2009] et compte tenu d'un taux d'inflation de l'IPC annuel de 2,01 % [2,10 % en 2009] [moyenne annuelle des dix dernières années]. Au 31 décembre 2010, ce montant estimatif s'établissait à 12 867 \$ [11 039 \$ en 2009] et figure à titre de passif dans l'état de la situation financière consolidé. Afin de permettre de réduire les incidences futures de ces obligations, la Ville a financé un montant de 1 759 \$ [1 348 \$ en 2009] au titre de ce passif. Le montant financé est inclus dans les créditeurs et les charges à payer de l'état de la situation financière consolidé.

Les charges totales estimatives pour la période de 25 ans suivant la fermeture s'élèvent à environ 37 019 \$.

8. DETTE À LONG TERME NETTE

a] La dette à long terme nette présentée à l'état de la situation financière consolidé comprend ce qui suit :

	2010	2009
	\$	\$
Débitures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises à divers taux d'intérêt allant de 2,41 % à 10,75 %, dont les échéances s'échelonnent du 28 février 2011 au 3 novembre 2028	998 659	748 212
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débitures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	(174 375)	(160 497)
	824 284	587 715
Dette découlant du partenariat public-privé [voir note 8 c)]	10 876	11 327
	835 160	599 042

b] Les paiements du capital, y compris les apports au fonds d'amortissement des exercices à venir, sont comme suit :

	\$
2011	72 542
2012	65 249
2013	54 262
2014	48 605
2015	49 147
2016 et par la suite	516 427
	806 232

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Ces montants seront remboursés à même les recettes fiscales et les tarifs. Les intérêts devant être gagnés par le fonds d'amortissement devraient s'élever à environ 28 928 \$. Ils seront ajoutés au montant de 806 232 \$ présenté ci-dessus, et le montant total servira à rembourser la dette impayée de 835 160 \$.

c] La Ville a conclu une convention de prêt et un contrat d'instruments dérivés sur taux d'intérêt pour la construction d'une patinoire. Le contrat convertit le montant total de la dette à taux variable en dette à taux fixe de 5,92 % et est en vigueur jusqu'à l'échéance de la dette en 2025. Au 31 décembre 2010, la juste valeur des contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt s'élevait à [1 876 \$]. L'encours de la dette à long terme nette au 31 décembre 2010 au titre de ce partenariat public-privé atteignait 10 876 \$ [11 327 \$ en 2009].

d] Outre le prêt direct indiqué ci-dessus, la Ville a garanti des prêts de 76 690 \$ de façon à assurer le financement de l'aménagement d'une autre patinoire, la construction d'un siège social destiné aux services paramédicaux et l'établissement d'un centre d'arts dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les garanties de la Ville concernant l'aménagement de la patinoire et du siège social pour les services paramédicaux couvrent également les obligations des emprunteurs en vertu de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. La Ville a converti une dette à taux variable de 47 800 \$ en dette à taux fixe variant de 5,79 % à 6,49 % pour ces deux garanties. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en vigueur jusqu'à l'échéance des dettes en 2035. La garantie de la Ville pour le prêt à l'égard du centre d'arts ne comporte pas de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt, puisque le prêt est assorti d'un taux d'intérêt fixe.

e] La Ville recourt à des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt et aux fluctuations des prix des produits de base. La Ville ne recourt pas à des instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation.

La Ville recourt à des swaps bancaires pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à sa dette. Ces contrats donnent lieu à des échanges de taux d'intérêt qui sont réglés par les banques moyennant une compensation, résultant en une dette à taux fixe pour la Ville.

La Ville recourt à des swaps bancaires pour gérer les fluctuations des prix des produits de base. Ces swaps bancaires servent à établir un prix fixe à l'égard d'une quantité spécifique pour une période donnée et sont réglés à des dates précises correspondant à la période donnée. Les swaps entraînent un paiement à verser à la contrepartie à l'opération ou à recevoir de celle-ci. Les gains (montants reçus) ou les pertes (montants versés) sont comptabilisés au cours de la période où le produit de base sous-jacent est livré.

Au 31 décembre 2010, la Ville avait conclu des swaps bancaires à l'égard de 36 000 000 de litres de carburant diesel pour l'année civile 2011, dont les échéances variaient du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011. La valeur actuelle nette de ces swaps s'établissait à 2 214 \$.

f] Le 28 juin 2010, le conseil municipal a autorisé un engagement de paiement qui pourrait obliger la Ville à effectuer des paiements annuels pouvant atteindre 1 463 \$ à l'égard d'un prêt de 20 700 \$ pour la construction et l'exploitation d'un centre de commerce et d'exposition. La Ville a signé officiellement le contrat d'engagement le 15 avril 2011.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

9. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER

	2010	2009
	\$	\$
Emprunts hypothécaires à payer sur des biens résidentiels à divers taux d'intérêt allant de 3,16 % à 8,0 %, garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et dont les échéances s'échelonnent du 1 ^{er} avril 2011 au 1 ^{er} avril 2040	219 120	210 243
Prêts-subventions liés au Programme Canada-Ontario de logement abordable et au Programme d'aide à la remise en état des logements	2 000	2 000
	221 120	212 243

a] Les débetures au titre des logements sociaux émises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'un montant de 69 519 \$ [74 894 \$ en 2009] faisant partie de la Société de logement communautaire d'Ottawa [«SLCO»] ne figurent pas dans les présents états financiers consolidés, car elles relèvent de la province d'Ontario.

Les emprunts hypothécaires et les prêts-subventions sur des biens résidentiels sont régis par des ententes d'exploitation avec la province d'Ontario et la Société canadienne d'hypothèques et de logement et ne comportent pas d'obligations directes ou indirectes envers la Ville.

b] Les remboursements du capital des exercices à venir sont comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
2011	10 271	9 715
2012	10 751	10 271
2013	11 209	10 798
2014	11 644	11 162
2015	12 059	11 124
2016 et par la suite	165 186	159 207
	221 120	212 277

10. OBLIGATIONS LOCATIVES

La Ville loue les installations ci-dessous. Les détails se présentent comme suit :

	Immeuble de bureaux	Édifice des services paramédicaux	Centre des arts Shenkman
Durée du bail	24 ans	30 ans	30 ans
Taux d'intérêt	6,0 %	5,79 %	4,99 %
Option d'achat	10 000 \$	néant	néant

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Les paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition ci-dessus sont comme suit :

	Immeuble de bureau		Édifice des services paramédicaux		Centre des arts Shenkman		Total	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2011	1 611	3 543	423	1 174	170	1 858	2 204	6 575
2012	1 708	3 447	447	1 150	225	1 849	2 380	6 446
2013	1 810	3 344	471	1 124	282	1 836	2 563	6 304
2014	1 919	3 236	498	1 096	383	1 820	2 800	6 152
2015	2 034	3 120	526	1 067	441	1 799	3 001	5 986
Par la suite	55 126	18 729	19 499	12 035	35 889	25 334	110 514	56 098
	64 208	35 419	21 864	17 646	37 390	34 496	123 462	87 561

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010								Total
	Bâtiments et améliorations	Infrastructure linéaire - routes	Infrastructure linéaire - aqueduc/eaux usées	Terrains	Améliorations foncières	Machinerie et immobilisations	Véhicules	Actifs en cours de construction	
Coût									
Solde au début de l'exercice	1 555 856	2 368 748	3 960 071	2 584 993	497 685	1 028 531	772 128	614 164	13 382 176
Ajouts	119 626	149 693	241 929	56 666	11 058	85 280	217 588	263 004	1 144 844
Réductions de valeur	-	-	-	-	-	-	(32 200)	-	(32 200)
Cessions	(4 894)	(2 584)	(2 494)	(13 089)	(11 888)	(546)	(119 540)	-	(155 035)
Solde à la fin de l'exercice	1 670 588	2 515 857	4 199 506	2 628 570	496 855	1 113 265	837 976	877 168	14 339 785
Amortissement cumulé									
Solde au début de l'exercice	560 480	1 019 874	976 404	-	138 956	340 017	274 612	-	3 310 343
Cessions	(672)	(861)	(548)	-	(2 028)	(428)	(68 878)	-	(73 415)
Dotations aux amortissements	35 507	50 761	49 736	-	14 661	23 542	53 413	-	227 620
Solde à la fin de l'exercice	595 315	1 069 774	1 025 592	-	151 589	363 131	259 147	-	3 464 548
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 075 273	1 446 083	3 173 914	2 628 570	345 266	750 134	578 829	877 168	10 875 237

Œuvres d'art et trésors historiques

En 1985, le Conseil de la Ville d'Ottawa a approuvé un programme sur l'art public visant à maintenir et à faire connaître la collection d'art de la Ville. La collection du programme sur l'art public de la Ville compte plus de 1 700 œuvres d'art. La Ville possède également la collection Firestone qui réunit 1 605 œuvres d'art canadiennes historiques créées entre 1900 et 1980 et qui est présentée et gérée par la Galerie d'art d'Ottawa. Les œuvres d'art ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Ville.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports ont été comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport. La valeur des immobilisations corporelles reçues en 2010 s'établit à 206 350 \$ [145 296 \$ en 2009] \$. Les terrains reçus sous forme d'apports des municipalités remplacées par la Ville ont été comptabilisés comme des apports reçus à la date de la fusion.

Changement de la durée de vie utile

En raison de la réévaluation du parc d'autobus de transport collectif, la durée de vie utile a été réduite, passant de 18 à 15 ans dès 2010 pour tous les autobus actuellement en service et les achats à venir. Ce changement tient surtout aux avantages économiques prévus et aux investissements planifiés dans le renouvellement des autobus.

Dépréciation

En septembre 2010, la Ville a exercé son option visant le remplacement d'un parc d'autobus. Résultat : la Ville a comptabilisé une dépréciation de 32 200 \$ qui est incluse dans les charges aux états des résultats consolidé.

12. CHARGES PAYÉES D'AVANCE

Le solde des charges payées d'avance présenté à l'état de la situation financière consolidé se compose de ce qui suit :

	2010	2009
	\$	\$
Prestations d'aide sociale payées d'avance	7 212	6 958
Autres charges payées d'avance	7 080	5 780
	14 292	12 738

Les prestations d'aide sociale payées d'avance correspondent au paiement anticipé des prestations de janvier, effectué en décembre. La province d'Ontario finance 80 % de ce montant.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

13. SURPLUS ACCUMULÉ

Le surplus accumulé comprend les surplus de chaque fonds, réserves et fonds de réserve ainsi qu'une quote-part du bénéfice d'entreprises publiques.

	2010	2009
	\$	\$
Surplus		
Investi dans les immobilisations corporelles	9 598 520	9 050 512
Non capitalisés		
Avantages sociaux	(375 772)	(371 691)
Coûts liés aux activités de fermeture de décharges contrôlées	(11 108)	(9 691)
Divers	(51 948)	(56 606)
Total du surplus	9 159 692	8 612 524
Réserves constituées par le Conseil	8 903	2 422
Fonds de réserve constitués par le Conseil pour		
Fonds de dotation	195 105	202 380
Transport et services environnementaux	82 817	10 670
Logements sociaux et services de garde d'enfants	50 833	24 604
Remboursement d'une dette	7 631	11 879
Remplacement d'équipement	5 902	1 717
Assurance	2 138	4 236
Avantages sociaux	5 997	5 878
Divers	11 130	8 898
Total des fonds de réserve	361 553	270 262
Quote-part du bénéfice d'entreprises publiques	342 506	329 584
Surplus accumulé	9 872 654	9 214 792

14. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

a] Dans le cours normal de ses activités, la Ville fait l'objet de diverses réclamations et poursuites. Les litiges sont assujettis à de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cas ne peut être prédite. Une provision pour ces réclamations a été comptabilisée dans les états financiers consolidés en fonction des estimations les plus probables de la direction relativement à l'issue. Si des réclamations sont réglées pour des montants dépassant les charges à payer établies, ce qui pourrait avoir un effet important sur les résultats financiers au cours de l'exercice où le règlement a lieu, les charges excédentaires seront imputées aux résultats au fur et à mesure qu'elles seront engagées.

b] Le 18 novembre 1998, un recours collectif visant des paiements de restitution plus les intérêts de 500 000 \$ a été signifié à l'ancienne Commission hydroélectrique de Toronto à titre de représentant du groupe de défendeurs composé de tous les services d'électricité municipaux d'Ontario, qui ont perçu des frais de retard de paiement sur des factures de services publics en souffrance après le 1^{er} avril 1981. Selon le recours collectif, par suite de ces pénalités pour paiement tardif, les services publics d'électricité ont reçu des intérêts calculés selon des taux réels supérieurs à ceux prévus à l'alinéa 347(1)b) du *Code criminel*.

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

Dans une ordonnance datée du 22 juillet 2010, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a confirmé un règlement qui comportait le versement de 18 382 \$ par tous les services publics qui imposaient des pénalités pour paiement en retard. Le montant payé par chaque service public correspond à la quote-part du montant du règlement calculé en fonction du pourcentage des produits tirés de ses services de distribution au cours de la période pour laquelle il pourrait obtenir un remboursement des pénalités pour paiement en retard en sus du plafond de taux d'intérêt spécifié dans le *Code criminel*. La quote-part de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. des frais pour paiement en retard facturés entre 1999 et 2001 s'élève à 1 026 \$, et le versement des fonds en vertu du règlement doit être fait le 30 juin 2011.

Le 22 février 2011, la Commission de l'énergie de l'Ontario [«CEO»] a rendu une décision qui permet aux distributeurs de recouvrir les coûts et dommages imputables au recours collectif sur une période de douze mois à compter du 1^{er} mai 2011. La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. a comptabilisé un passif et un actif réglementaire au titre du règlement relatif aux pénalités pour paiements en retard.

c] Les acheteurs d'électricité en Ontario, par l'entremise de l'Independent Electricity System Operator [«IESO»], sont tenus de fournir une garantie pour réduire le risque de manquement à leurs obligations d'après leurs activités prévues sur le marché. L'IESO pourrait effectuer des prélèvements sur ces garanties si la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. n'effectue pas un paiement exigé par un avis de paiement en souffrance émis par l'IESO. Une obligation de soutien prudent est calculée d'après un montant de protection en cas de manquement et la limite de négociation de la société de distribution, moins une réduction pour la notation de ladite société. Au 31 décembre 2010, la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. a prélevé un montant de 14 000 \$ [11 738 \$ en 2009] sur les lettres de crédit en vertu de sa facilité de crédit afin de couvrir son obligation de soutien prudent. La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. a également fourni des lettres de crédit bancaires de 93 \$ [93 \$ en 2009] à la Ville à titre de garantie pour des projets de construction.

d] La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. participe avec d'autres sociétés de services publics d'électricité en Ontario à une convention d'échange de contrats réciproques d'indemnisation par l'entremise du Municipal Electrical Association Reciprocal Insurance Exchange. La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. est responsable des cotisations additionnelles dans la mesure où les primes perçues et les réserves établies ne sont pas suffisantes pour couvrir le coût des réclamations et des débours engagés. Si des cotisations additionnelles devenaient nécessaires, leur coût serait imputé aux résultats de l'exercice où elles se produisent.

e] En 2008, Telecom Ottawa a vendu les parts de ses filiales. Une partie de cette opération exigeait une garantie de trois ans de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. relativement à l'obligation de Telecom Ottawa au titre des réclamations découlant de violations d'engagements ou de garanties. Les réclamations pourraient dépasser un seuil de 630 \$ et atteindre un maximum de 10 000 \$. La direction estime que le risque qu'une réclamation de cette ampleur soit formulée est faible.

f] Au 31 décembre 2010, la Ville avait des obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations qui totalisaient 179 434 \$ [59 466 \$ en 2009].

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

g] Les paiements que la Ville est tenue d'effectuer en vertu de contrats de location-exploitation pour les immeubles et le matériel au cours des cinq prochaines années se présentent comme suit :

	\$
2011	14 407
2012	13 141
2013	12 058
2014	10 879
2015	10 162

h] Au 31 décembre 2010, la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. avait des engagements ouverts totalisant 36 056 \$, dont 30 857 \$ pour 2011, 3 073 \$ pour 2012, 1 991 \$ pour 2013, 36 \$ pour 2014 et 99 \$ pour 2015. Ces engagements comprennent une entente de services relative à un système d'information de la clientèle, une entente de services liée à un centre d'appel, l'acquisition et l'installation de compteurs intelligents ainsi que des services administratifs généraux et services souterrains.

i] La Ville a des engagements visant l'achat de temps de location de glace s'élevant à 3 167 \$ et 11 239 \$ selon deux ententes de partenariat public-privé. Les échéances de ces engagements sont prévues en 2027 et 2034 respectivement.

15. TAXES DISPONIBLES POUR LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ

	2010 \$	2009 \$
Taxes foncières	1 654 426	1 576 361
Paiement tenant lieu de taxes	166 257	163 688
Améliorations locales et autres frais	4 674	4 775
Moins les taxes scolaires	(467 250)	(458 780)
Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	1 358 107	1 286 044

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

16. CHARGES PAR OBJET

L'état des résultats consolidé représente les charges par fonction. Le tableau suivant présente ces mêmes charges par objet :

	2010	2009
	\$	\$
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 300 059	1 258 156
Services généraux et à contrat	184 364	176 315
Matériaux, équipement et fournitures	423 385	500 698
Intérêts débiteurs	66 134	64 594
Charges financières et loyers	52 569	51 634
Virements à l'externe	359 672	335 185
Amortissement	227 620	208 205
Dépréciations	32 200	-
Perte sur cession	73 073	4 441
	2 719 076	2 599 228

17. INFORMATIONS SECTORIELLES

Il incombe à la Ville d'Ottawa de fournir un large éventail de services à ses citoyens, y compris des services de police, d'incendie, d'ambulance, de transport en commun et d'approvisionnement en eau.

La Ville présente les informations sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activité pour la Ville d'Ottawa, et des informations détaillées par objet ont été présentées dans le tableau 1.

Voici une brève description de chaque secteur :

- Le secteur des affaires gouvernementales comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.
- Le secteur de la protection comprend les services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique, qui veillent à la sécurité et à la protection de tous les citoyens en réduisant ou en éliminant les pertes de vie et de biens, en appliquant la loi et en préservant la paix et le bon ordre.
- Le secteur du transport comprend le transport en commun, les routes, la circulation et les services de stationnement. Les services de transport en commun fournissent un transport public local aux citoyens. Les autres services assurent la planification, l'aménagement et l'entretien des routes, des stationnements, des lampadaires et des parcs de la Ville.
- Le secteur des services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées et la collecte des déchets et le recyclage. Ils assurent l'approvisionnement des résidents en eau potable, la

Ville d'Ottawa

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

rétenion et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte et le traitement adéquat des déchets et des articles recyclables.

- Le secteur des services de santé comprend les services paramédicaux et les services de santé publique. Les services de santé publique autorisés promeuvent et maintiennent des programmes de santé qui permettent d'accroître la santé des résidents. Les services paramédicaux procurent des soins d'urgence préhospitaliers opportuns et efficaces, et assurent le transport médical interhospitalier nécessaire.
- Le secteur des services sociaux et familiaux comprend l'aide sociale, les soins de longue durée et les services de garde d'enfants. Les services d'aide sociale déterminent et surveillent l'admissibilité des clients à l'aide financière et sociale et à l'aide à l'emploi. Les services de soins de longue durée fournissent des services de santé sécuritaires et supervisés aux aînés qui ne peuvent plus vivre à la maison. Les services de garde d'enfants offrent des places subventionnées en garderie et un financement à l'appui des subventions salariales, de l'équité salariale et des services adaptés.
- Le secteur des logements sociaux, en partenariat avec 120 organismes communautaires, fournit un éventail de services aux gens de la collectivité, notamment des services d'hébergement, de refuge, d'approche, de recherche et de stabilisation.
- Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives et à la culture ainsi que les services de bibliothèque. Les services liés aux parcs et aux activités récréatives élaborent et mettent sur pied des programmes récréatifs de haute qualité et aménagent et entretiennent des installations récréatives, des parcs et des terrains sportifs de façon à ce que tous les résidents aient la possibilité de mener un mode de vie sain. Les services culturels investissent dans des organismes sans but lucratif locaux qui offrent des services au nom de la Ville. Des services de bibliothèque sont offerts aux citoyens au moyen d'installations physiques, du bibliobus et de services virtuels et téléphoniques.
- Le secteur de la planification et du développement gère l'aménagement urbain dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que des projets d'infrastructures et de parcs.
- Le secteur divers comprend les produits provenant du montant des taxes, la quote-part des bénéfices d'entreprises publiques, les revenus de placement, les ventes de terrains, les produits utilisés des loteries partagés et les produits divers.

Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Les méthodes comptables utilisées dans ces secteurs sont conformes à celles suivies dans la préparation des états financiers consolidés comme il est mentionné à la note 2.

18. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

La Ville s'autoassure pour ce qui est des réclamations en matière de responsabilité civile jusqu'à concurrence d'un montant donné et possède une assurance externe pour les réclamations dépassant ce montant maximal.

La Ville a un fonds de réserves au titre de l'autoassurance totalisant 2 138 \$ au 31 décembre 2010. La Ville a versé un montant de néant [252 \$ en 2009] dans ce fonds à même les produits de fonctionnement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre 2010

19. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET

Les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur le budget de fonctionnement et le budget des dépenses en immobilisations de 2010 approuvés par le Conseil. Le tableau suivant établit le rapprochement entre les budgets approuvés et les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers.

	Montants prévus au budget \$
Produits	<i>[non vérifiés]</i>
Fonctionnement	2 538 979
Immobilisations	1 288 807
Ajouter	
Rajustements au titre du financement	49 008
Actifs reçus sous forme d'apports	206 350
Déduire	
Produits non gagnés sur les immobilisations	(137 685)
Virements d'autres fonds	(258 235)
Produit à l'émission de titres d'emprunt	(333 710)
Total des produits	3 353 514
Charges	
Fonctionnement	2 538 979
Immobilisations	1 288 807
Ajouter	
Rajustements au titre du financement	12 241
Amortissement	227 620
Perte à la cession et la dépréciation	105 274
Déduire	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 083 322)
Virements à d'autres fonds	(299 013)
Remboursement du capital de la dette	(68 482)
Total des charges	2 722 104
Surplus annuel	631 410

20. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de 2009 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2010.